



Aménagement et mise en sécurité du Chemin du Mas de l'Avocat

Madame, Monsieur,

Les travaux d'aménagement et de mise en sécurité du Chemin du Mas de l'Avocat, engagés par la commune de REDESSAN, démarreront à partir du lundi 15 mai 2023, pour une période d'environ 3 mois. Durant cette période, le stationnement sera interdit et la circulation sera perturbée de 8h à 17h du lundi au vendredi.

Consciente des gênes occasionnées, nous comptons sur votre compréhension.

L'agence de travaux de Nîmes.